

Maré, la ferme des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)

Jean-Christophe GAY
Professeur des universités
IAE de Nice
Université Nice Sophia Antipolis
UMR Espace-Dév (IRD 228)

Au sein de la Nouvelle-Calédonie, les îles Loyauté (1 980 km²) constituent un monde à part eu égard à leur nature corallienne et à leur histoire. En contact avec le monde polynésien, soumise à l'action précoce et profonde des missionnaires anglicans, elles ont été mises en réserve en 1899, sans cantonnement, ce qui leur épargna un épisode sombre de la colonisation. Handicapées par l'absence de ressources naturelles, ces îles exportent depuis longtemps leur main-d'œuvre. Leur part dans la population néo-calédonienne est passée de 25 % à la fin du XIX^e siècle à 6,8 % en 2014, avec 18 297 habitants au dernier recensement.

Maré, l'île la plus méridionale et la plus haute de l'archipel loyaltien compte, en 2014, 5 648 habitants pour une superficie de 642 km², soit une densité inférieure à 9 hab./km². Une double opposition structure l'île. Socialement, on distingue les gens de la mer, qui habitent le sud et l'ouest de l'île, et les gens de la terre, au centre et à l'est. Spatialement, l'île est bipolaire. On le voit tout d'abord avec les portes d'entrée et de sortie de l'île : Tadine, au sud-ouest, possède le port de l'île, qui anime cette localité régulièrement ; La Roche a l'aérodrome, mais celui-ci n'est qu'un lieu de transit et n'induit aucune autre activité économique. La localité de Tadine est le chef-lieu et l'on y trouve la plupart des services : mairie, poste, gendarmerie, collège, banque, commerces...

A l'évidence, le système coutumier et la religion ont une influence forte sur la vie quotidienne des Maréens. De son appartenance à un clan dépend toute une série de gestes et de pratiques qui scandent le cours du temps et expliquent les multiples rivalités qui existent entre les chefferies, écho des guerres ancestrales qui valorisèrent les sites de refuge que sont les forteresses naturelles correspondant à l'ancienne barrière récifale, dont la plus célèbre est le Titi à La Roche. Ces antagonismes freinent un développement cohérent et restreignent les synergies entre les différents acteurs. Sur les vingt dernières années la population a diminué en raison d'une émigration vers l'agglomération de Nouméa.

En effet, les activités économiques sont rares, en dehors de l'agriculture qui mobilise une bonne partie des actifs. On peut noter d'ailleurs qu'au recensement général agricole (RGA) de 2012, Maré regroupait 1/7 de la population agricole de la Nouvelle-Calédonie pour à peine plus de 1/50 de sa population, alors que les emplois salariés sont essentiellement dans les services publics (mairie et enseignement surtout). La pêche est surtout cantonnée au nord-ouest, tandis que le tourisme est l'affaire du sud-ouest, spécialement de Cengeïte qui possède le seul hôtel de l'île (*Nengone Village*) et des plages faciles d'accès (Pede, Wabao...).



Photo 1 – Champs d’ignames (cliché : J.-Ch. Gay, 2009)

La production agricole a une triple destination : l’autoconsommation, la coutume et la vente. Les tubercules (ignames, patates douces, manioc, taros...) dominent, par leur rôle dans l’alimentation de la population et par la place de l’igname dans la coutume. Ce dernier, longtemps interdit à la vente, a été, dans les années 1980, le produit le plus commercialisé, car les Maréens avaient l’exclusivité au marché de Nouméa. Loin d’être figé, le secteur agricole est en pleine mutation, avec le maintien de la production de santal et le développement de l’arboriculture, naissante dans les années 1980, avec des vergers qui continuent de s’étendre.



Photo 2 – Verger d’avocats (cliché : J.-Ch. Gay, 2009)

L'avocat est la production dominante et la plus médiatisée, une fête lui est d'ailleurs consacrée et constitue le principal événement touristique de l'île. Réputée « naturelle », l'agriculture maréenne a tout à gagner dans la labellisation « biologique », d'autant plus que si la ressource en eau est suffisante, avec forages et chloration dans presque toutes les tribus, à l'instar de Lifou, elle est également vulnérable, les polluants pouvant facilement s'infiltrer dans le sous-sol corallien. Or, la mairie n'a pas les moyens d'investir dans l'amélioration des réseaux, aux rendements faibles en raison de fuites importantes, et le traitement de l'eau.

La commercialisation de la production passe par différents circuits, spécialement par les marchés tribaux ou communaux, de La Roche et Tadine, mais le problème de régularité de l'offre n'a pas été résolu. L'arrivée des paquebots de croisières en 2012, avec 89 touchers et 196 000 croisiéristes en 2016, constitue un nouveau débouché. Quant à la commercialisation à l'extérieur de l'île, elle est entre les mains de plusieurs structures, créées ou dynamisées par l'Ogaf, de type GDPL (Groupement de droit particulier local) ou associatives. La province des îles Loyauté a également mis en service, en 2006, une unité de conditionnement des produits agricoles.



Photo 3 – Paniers d'ignames sur le marché de Tadine (cliché : J.-Ch. Gay, 2009)

Bibliographie

Agence de développement rural et d'aménagement foncier (Adraf), 2005, *Projet Ogaf de Maré Nouvelle-Calédonie*, 69 p.

Bonvallet J., Gay J.-Ch. et Habert E., 2012, *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, Marseille-Nouméa, IRD-congrès de la Nouvelle-Calédonie, 272 p.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Davar), Recensement agricole 2012 (www.davar.gouv.nc).

Gay J.-Ch., 2014, *La Nouvelle-Calédonie, un destin peu commun*, Marseille, IRD Editions, 238 p.

Gay J.-Ch. et Chauvin M.-F., 2014, *Le DVD des communes de la Nouvelle-Calédonie*, Marseille, IRD Editions.